

(KBA.070287)

RESIDENCE DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail--:--Démocratie--:--Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DEL'ETAT

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

DECRET N° 87/034 du 07 FEVRIER 1987

portant élévation et nomination à titre
exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX

- VU - la Constitution du 8 Juillet 1972 de la République Populaire du Congo ;
- VU - la Loi 076/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- VU - le Décret 86/903 du 6 Août 1986 désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des Ordres Nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attributions de la Dignité de Grand Croix ;
- VU - le Décret 86/899 du 6 Août 1986, portant réorganisation de l'Ordre du Mérite Congolais ;
- VU - le Décret 86/905 du 6 Août 1986 modifiant le Décret 60/205 du 28 Juillet 1980, fixant les modalités d'attributions des décorations des Ordres du Mérite Congolais, Dévouement Congolais et de la Médaille d'Honneur ;
- VU - le Décret 86/896 du 6 Août 1986, portant règlement de remise et du port des décorations des différents Ordres Nationaux ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er: Sont élevés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.

A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER

- Mr. (Jacques-CHIRAC), Premier Ministre.
- Mr. (Alain POHER), Président du Sénat.
- Mr. (Jacques-CHABAN-DELMAS), Président de l'Assemblée Nationale.

Article 2 : Sont nommés à titres exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.

AU GRADE DE COMMANDEUR

- Général BIARD, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.
- Mr. (Edouard BALLADUR), Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Privatisation.
- Mr. (André-GIRAUD), Ministre de la Défense.
- Mr. (Jean-Bernard RAIMOND), Ministre des Affaires Etrangères.
- Mr. (Michel AURILLAC), Ministre de la Coopération.
- Mr. (Didier BARLANI), Secrétaire d'Etat auprès du Ministère des Affaires Etrangères.
- Mr. (Georges) FONTES, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.
- Mr. (Jean-Louis) BIANCO, Secrétaire Général de la Présidence de la République.
- Général FORRAY, Chef d'Etat-Major Particulier du Président de la République.
- Mr. (Renaud DENOIX DE SAINT-MARC), Secrétaire Général du Gouvernement.

.../...

Mr. (Maurice) ULRICH, Directeur de Cabinet du Premier Ministre.
Mr. André ROSS, Secrétaire Général du Ministère des Affaires
Etrangères.
- Général SAULNIER Jean, Chef d'Etat-Major des Forces Armées.
Mr. Robert DE LOS SANTOS, Ambassadeur de France au Congo.
Mr. Jean-Claude COLLIARD, Directeur du Cabinet du Président de
la République.
Mr. Jean-Christophe KITTEND, Conseiller du Président de la
République pour les Affaires Africaines.
Mr. Jean PACLINI, Créfet de Police de Paris
Mr. (Bernard DE MONTFERMEIL), Directeur de Cabinet du Ministre
de la Coopération.
Mr. PECQUER, Président Directeur Général Elf-Aquitaine.
Mr. (Eric DESMAREST), Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires
Etrangères.

AU GRADE D'OFFICIER

Mr. Cyrille SCHOTT, Conseiller Technique au Cabinet du Président
de la République.
Mr. Michel ROUSSIN, Chef de Cabinet du Premier Ministre.
Mr. Michel CHATELAIN, Directeur des Affaires Africaines et
Malgaches au Ministère des Affaires Etrangères.
Mr. (Jean) GUEGUINO, Chef du Service Information et Presse au
Ministère des Affaires Etrangères.
Mr. (Jean-David) LEVITE, Directeur Adjoint du Cabinet du Ministre
des Affaires Etrangères.
Mr. TOUSSAINT MARCAGNI, Chef du Cabinet du Ministre des Affaires
Etrangères.
Mr. Michel LUNVEN, Chargé de mission au Cabinet du Premier Ministre.
Mr. Pierre CHANCOGNE, Conseiller Diplomatique du Président de
l'Assemblée Nationale.
- Colonel JEANJEAN, Commandant Militaire du Palais de l'Elysée.
Mr. Jacques POCCHERE, Conseiller auprès du Premier Ministre.
Mme (Michèle) GENDREAU-MASSALOUX, Porte-parole de la Présidence.
Mr. Henri de COGNAC, Chef du Protocole Introduteur des Ambassadeurs.
Mr. Jean AUDIBERT, Conseiller Diplomatique à la Présidence de la
République.
Mr. François BUJON DE L'ESTANG, Conseiller pour les Affaires Dipma-
tiques, la Défense et la Coopération.
- Général FENNEBRESQUE, Gouverneur Militaire de Paris.
Mr. Alain DEMENTHON, Directeur Adjoint des Affaires Africaines et
Malgaches au Ministère des Affaires Etrangères.
Mr. André VILLEPRAUX, Consul Général de France au Congo

AU GRADE DE CHEVALIER

Mme CHATEAU, Conseiller à l'Ambassade de France au Congo.
Mr. Jean REILLE, Chef du Service des voyages officiels et de la
Sécurité des Hautes personnalités.
Mr. Charles-Bernard DUFOUR, Secrétaire Général de Grand Chancel-
lerie de la Légion d'Honneur.
Mr. (Jean-Marc) SIMON, Conseiller Technique au Cabinet du Ministre
des Affaires Etrangères.
Mr. Jacques MYARD, Conseiller Technique au Cabinet du Ministre
de la Coopération.
Mr. (Jean-Didier) ROISIN, Adjoint au Chef du Protocole.
Mr. Didier QUENTIN, Directeur des Relations Internationales de
la Mairie de Paris.

.../...

Mr. (Philippe) SELZ , Sous-Directeur d'Afrique Central et Orientale
au Ministère des Affaires Etrangères.

Mr. Frédéric GUENA Attaché au Cabinet du Premier Ministre.

- Lieutenant-Colonel COEVEY , Aide de Camp du Président de la
République.

- Lieutenant-Colonel GODDE , Aide de Camp Français auprès du Pré-
sident Congolais.

- Lieutenant-Colonel Paul ECHOUT , Adjoint au Commandant militaire
du Palais de l'Elysée.

Mr. Jean CLIDIÈRE , Chef du Protocole de la Mairie de Paris.

Mlle (Marie-Claude) ECALE , Chef de Cabinet du Secrétaire Général du
Gouvernement.

Article 3 : Les droits de Chancellerie prévus par les textes en vigueur ne
sont pas applicables.

Article 4 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de réception,
sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo
et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 07 FEVRIER 1987

Par le Président du Comité Central du
Parti Congolais du Travail, Président
de la République Chef du Gouvernement

Grand Maître des Ordres Nationaux

Vu pour l'exécution,
le Chancelier des Ordres Nationaux

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Colonel Victor TSIKA-KABALA.-